



Autorisation spéciale

Arrêté n° DIR-I-2023-239

Nom du projet : PNRUN – Paddle Grand Etang Kanopea Forest Lodge – REY Denis
Numéro de dossier : DIR/2022/AD/266
Pétitionnaire : REY Denis
Adresse du pétitionnaire : 6 rue des coraux 97434 la Saline Les Bains
Localisation : Grand Etang, commune de Saint Benoît

Le Directeur de l'établissement public du Parc national de La Réunion,

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 331-4-1 ;
Vu le Code des relations entre le public et l'administration ;
Vu le décret n° 2007-296 du 5 mars 2007, créant le Parc national de La Réunion,
Vu l'arrêté ministériel du 9 mai 2017 portant nomination du directeur de l'Établissement public du Parc national de La Réunion ;
Vu l'arrêté n°DIR-I-2023-113 autorisant Denis REY à proposer des prestations de paddle sur le Grand Etang, commune de St Benoît ;
Vu la demande de Monsieur Denis REY, en date du 29 juillet 2023, réceptionnée par le Parc national de La Réunion le 31 juillet 2023 et relatif au dossier n° DIR/2022/AD/266 ;

Considérant la demande d'abrogation de l'arrêté n° DIR-I-2023-113 formulée par M. Denis REY, bénéficiaire de l'autorisation ;

Considérant que la présente abrogation intervient sur demande du bénéficiaire et qu'elle ne porte pas atteinte aux droits des tiers ;

DECIDE

Article 1 : Objet

Le Directeur du Parc national de La Réunion abroge l'arrêté n° DIR-I-2023-113 autorisant Denis REY à proposer des prestations de paddle sur le Grand Etang, commune de St Benoît.

Article 2 : Voies et délais de recours

La présente décision peut être contestée par recours gracieux ou hiérarchique auprès de l'autorité qui la délivre, par envoi recommandé, dans un délai de deux mois à compter de sa

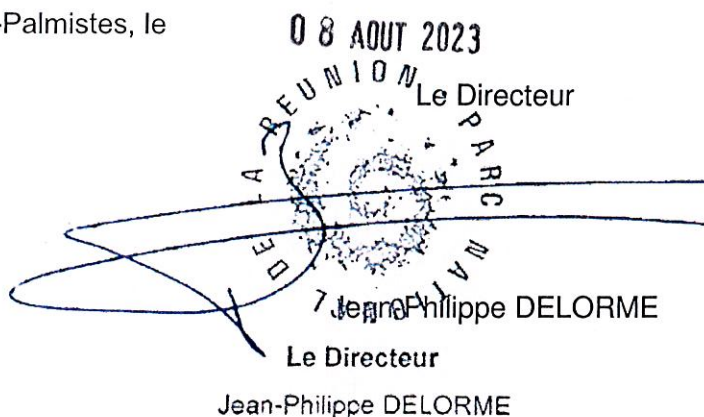
notification. Elle peut également être contestée dans le même délai devant le Tribunal administratif territorialement compétent.

Article 3 : Publication

La présente décision est notifiée au bénéficiaire et publiée pour l'information des tiers au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de La Réunion (<http://www.reunion-parcnational.fr/fr/raa>).

Fait à la Plaine-des-Palmistes, le

08 AOUT 2023
Le Directeur
Le Directeur
Jean-Philippe DELORME
Jean-Philippe DELORME



Copies :

- ONF
- Département
- Commune de St Benoit
- Parc national : Secteur est